

2.00 crédits	20.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Declercq Frédéric ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. La réalisation d'une présentation orale structurée du projet 2. L'écriture d'un abstract de 1500 caractères sur le projet 3. La phonétique de la langue anglaise (l'alphabet anglais, l'accent tonique, les signes) 4. Les techniques d'exploitation d'outils informatiques permettant d'assurer la justesse de la production écrite et orale ; 5. Le développement et consolidation des connaissances grammaticales et lexicales.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>AA spécifiques : A la fin de cette activité, l'étudiant-e sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'exploiter les notions grammaticales et lexicales oralement et par écrit. • d'écrire un abstract de 1500 caractères sur le projet. • de présenter oralement un projet. <p>1 Contribution au référentiel AA :</p> <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître, observer et décrire des lieux et des contextes ciblés <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s)
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen oral (sous forme de conversation dont les thèmes sont les textes du dossier de lecture, l'étudiant.e et l'architecture, et/ou le projet de l'étudiant.e) + Évaluation permanente (entre 25 et 45 % de la note finale).</p> <p>Examen : composé de l'examen oral (80 %) et du résumé du projet architectural (15 à 20 lignes) présenté lors des cours (20 %) à remettre le jour de l'examen</p> <p>Évaluation permanente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence régulière aux cours (présence à au moins 80 % des cours) ; prise des présences régulière • présentations hebdomadaires (weekly presentations) (10 %) • exercices de prononciation (10 %) • test de compréhension à l'audition (20 %) • présentation du projet architectural (60 %) <p>La note obtenue pour l'évaluation permanente en première session sera reportée en deuxième session pour les étudiants qui représentent l'examen. Pondération en deuxième session : entre 25 et 45 % de la note finale.</p> <p>Pour les étudiants qui sont dans l'impossibilité de suivre les cours régulièrement (pour raison médicale documentée ou conflit d'horaire confirmé par mail à l'enseignant par le secrétariat), la partie " présentations hebdomadaires " sera remplacée par une présentation, que l'étudiant.e présentera lors du dernier cours, sur un sujet qui sera déterminé par l'enseignant, et la partie phonétique sera remplacée par un test de prononciation, également lors du dernier cours. Les étudiants dans cette situation devront informer l'enseignant au minimum par mail dès l'apparition de la situation et obtenir l'approbation par mail de l'enseignant. Le test de compréhension à l'audition et la présentation du projet architectural sont obligatoires.</p> <p>Tous les travaux doivent être réalisés exclusivement par l'étudiant.e. L'utilisation des outils électroniques doit se limiter à la consultation des dictionnaires, des encyclopédies et des grammaires. Les traductions automatiques ne sont pas autorisées.</p>

Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - exercices oraux préparés par les étudiants, suivis d'une correction commentée - compréhensions à l'audition (vidéos principalement) - théorie et exercices de prononciation (y compris des notions de phonétique et l'accent tonique) - techniques de présentation (dans la pratique)
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter un projet architectural en anglais, - rédiger le résumé d'un projet architectural, - comprendre l'anglais oral à vocation architecturale, e.a., <p>par le biais de présentations très fréquentes préparées par les étudiants et corrigées par l'enseignant, de l'étude de la phonétique de base et de l'accent tonique, d'exercices de prononciation, de l'acquisition de techniques de présentation, de compréhensions à l'audition et de la révision des principales règles d'orthographe.</p>
Ressources en ligne	<p>Tous les supports du cours sont disponibles sur Moodle ou sur Internet. Les <u>notes de cours</u> et le <u>dossier de lecture</u> sont disponibles sur Moodle. <u>Dictionnaire explicatif</u> (phonétique et prononciation y compris) conseillé : www.macmillandictionary.com <u>Dictionnaire traductif</u> (phonétique et prononciation y compris) conseillé : www.wordreference.com Compréhensions à l'audition issues de documentaires ou de programmes télévisés disponibles sur Internet.</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	2	LTARC1228	